

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



1906270091
A coller sur l'ordonnance

354

Déclaration de Maladie

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : HAB 0624 Société : R. A. T.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HABCHI Maati Date de naissance : 01/08/44

Adresse : 21 Rue ENAKHLA - CASA

Tél. : 06 61 06 18 30 Total des frais engagés : 115 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Mohamed LAHLOU
OPHTALMOLOGISTE
6 Bd. Hassan Seghir - 1er Etage
0522 44 3021 / 54 1545 - Casa

Date de consultation : 22/06/2019

Nom et prénom du malade : HABCHI Maati Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

MUPRAS
ACCUEIL
05 SEP. 2019

Le : / /

MUPRAS
ACCUEIL
05 SEP. 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dr. Mihaiuclu LILIAN
OPHTALMOMEGISTE
het er signaturat de MEDICUS
106 Bd Hasdeu Regiestratia Adresa postala
tel. 0541 44 3021 / 54 15 45 - Cas:
Urgenta: 0661 10 12 69

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	OPTIQUE MONDOU 106.61 10 12 69 attestation de paiement des honoraires 10.05.2021 443021/54 15 45 - Urgence: 0661 10 12 69
22/06/19	CS C2 KTS = FO		300.00 15.00	
25/06/19	CT		0.00	Chamédi LAHOU LOGISTE

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	87	1330 + 1330	
	06	1380 + 1340	315 D
	79	1340 + 126	

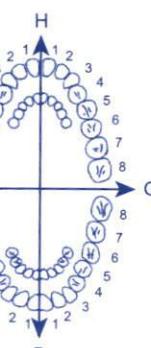
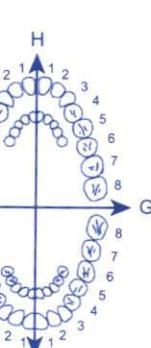
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'OD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Mohamed Lahlou

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de l'Université de Montpellier

Ancien Ophtalmologiste aux Forces Armées Royales

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Chirurgie de Cataracte par Phako

Lentilles de contact - Laser - Angiographie

Chirurgie de la Paupière

الدكتور محمد لحلو
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج جامعة مونبولي

طبيب عيون سابق بمستشفيات

القوات المسلحة الملكية

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

جراحة المجلأة بالليزر

العدسة اللاصقة

جراحة المفرون

Casablanca, le 22/06/19

NOTE

DI HONO QAFRE

DR HABCHI Naati

*Fond de l'œil dans le cadre
d'un bâise de Vînia bilatérale*

KNS = 150 ft

Cent cinquante de dhars

*Dr. Mohamed LAHOU
OPHTALMOLOGISTE
16, Bd Hassan Seghir - 1er Etag'
t: 0522 44 30 21 / 54 15 45 - Casablanca
Télé: 0661 10 12 69*



Docteur Mohamed Lahlou
Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de l'Université de Montpellier
Ancien Ophtalmologiste aux Forces Armées Royales
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Chirurgie de Cataracte par Phako

Lentilles de contact - Laser - Angiographie

Chirurgie de la Paupière

الدكتور محمد لحلو
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج جامعة مونبولي
طبيب عيون سابق بمستشفيات
القوات المسلحة الملكية

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون
جراحة الجلالة بالليزر
العدسة الاصفحة
جراحة الجفون

Casablanca, le 29 JUL 2019

Mr HABCHI Naïti

Cher frère Dr

le 01/08/19

Dr. Mohamed LAHLOU
OPHTHALMOLOGISTE
106, Bd Hassan Séghir - 1er Etage
Tél: 0522 44 30 21 / 0522 54 15 45 - Casablanca
Urgence: 0661 10 12 69

Docteur Mohamed Lahlou
Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de l'Université de Montpellier
Ancien Ophtalmologiste aux Forces Armées Royales
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Chirurgie de Cataracte par Phako
Lentilles de contact - Laser - Angiographie
Chirurgie de la Paupière

الدكتور محمد لحلو
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
خريج جامعة مونبولي
طبيب عيون سابق بمستشفيات
القوات المسلحة الملكية
عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون
جراحة المخلة بالليزر
العدسة الاصنفية
جراحة الجفون

Casablanca, le 25 JUIN 2019

HABCHI Naati

Meilleure
glycémie

TP . TCA

NFS + plaquette



INPE : 097159339
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE N° : 190601252

CASABLANCA le 27-06-2019

MUPRAS
Mr HABCHI Maati

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0118	Glycémie	B30	B
0135	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0239	Temps de céphaline: TCK	B40	B

Total des B : 220

TOTAL DOSSIER : 315.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent quinze dirhams .

Dr. LOUANJI Nouria - Laboratoire
40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080
Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 06 61 06 15 99 / 06 61 06 35 99 / Fax : 05 22 26 83 03
e.mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma
ICE : 001654761000041 / PATENTE : 33202488 / IF : 41502000

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

1906270091 – Mr Maati HABCHI

HEMOSTASE

Taux de prothrombine (Patient non traité)

(Chronométrique STAGO – STA Satellite).

Temps de Quick Patient:

Temps de Quick Témoin:

Taux de Prothrombine

INR :

International Normalised Ratio

13.7 sec.

13.4 sec.

97 %

(70–120)

1.02

(<1.30)

Temps de céphaline + Activateur

(Chronométrique STAGO – STA Satellite)

TCA Temps patient

TCA Temps témoin

TCA Ratio patient/témoin

Conclusion

30.0 sec.

32.0 sec.

0.94

(<1.20)

Bilan d'hémostase normal.

BIOCHIMIE SANGUINE

Urée

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

0.32 g/L

5.33 mmol/L

(0.10–0.50)

(1.67–8.33)

Glycémie à jeûn

(Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas)

0.91 g/L

5.05 mmol/L

(0.70–1.10)

(3.89–6.11)

Valeurs de référence:

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L

- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L

- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)

Validé par : Dr.LOUANJLI Noureddine



Date du prélèvement : 27-06-2019 à 10:33
Code patient : 1906270091
Né(e) le : 01-01-1944 (75 ans)



Bactériologie Clinique	Hématologie
Virologie Médicale	Immuno-Hématologie
Parasitologie Médicale	Biochimie Clinique (Enzymologie-Hormonologie)
Mycologie Médicale	Biologie de la Reproduction Humaine

Mr HABCHI Maati
Dossier N° : 1906270091
Prescripteur : Dr LAHLOU MOHAMED

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies :

Hémoglobine :

Hématocrite :

VGM :

TCMH :

CCMH :

RDW-CV :

4.76	M/mm ³	(4.00–5.65)
14.7	g/dL	(12.5–17.2)
41.6	%	(37.0–49.0)
87	fL	(80–101)
31	pg	(27–34)
35.3	g/dL	(28.0–36.0)
13.1	%	(0.0–18.5)

Leucocytes :

Polynucléaires Neutrophiles :

Soit:

5 820	/mm ³	(3 600–10 500)
39	%	
2 270	/mm ³	(2 000–7 500)

Lymphocytes :

Soit:

44	%	
2 561	/mm ³	(1 000–4 000)

Monocytes :

Soit:

11	%	
640	/mm ³	(<1 100)

Polynucléaires Eosinophiles :

Soit:

5	%	
291	/mm ³	(0–600)

Polynucléaires Basophiles :

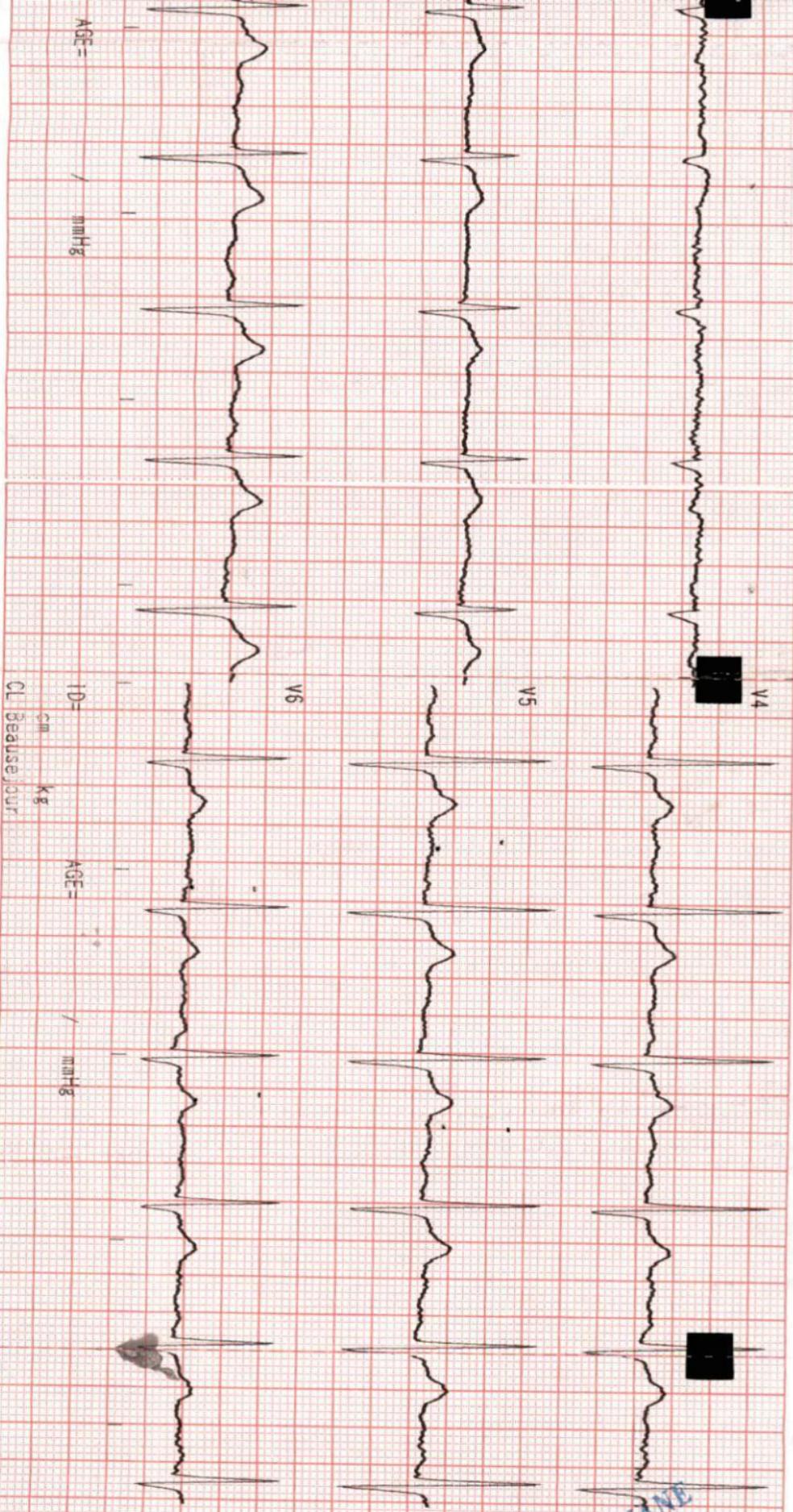
Soit:

1	%	
58	/mm ³	(0–150)

Plaquettes :

188 000	/mm ³	(150 000–450 000)
---------	------------------	-------------------

Formule leucocytaire contrôlée sur frottis



23/02/15

Hopital
Moulay

Dr. Abdelfettah FENNA
Anesthésie Réanimation
Clinique CHU Beausejour
198, 84 Chandi
Tel: 0522 99 42 41 Fax: 0522 99 42 40



ID= AGE= / mmHg
cm kg
Beausejour

ID= AGE= / mmHg
cm kg
CL Beausejour

ID= cm kg
cm kg
CL Beausejour